SIC NEWSLETTER

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Conseil Supérieur

Accéder au site

n°484 - 6 mai 2020

- **SOS Cabinets EC / CAC**
- **SOS Entreprises**
- **Webinaires**
- **L'Académie**
- **SIC**
- **LAB**

ÉDITION SPÉCIALE

À la une

DISPOSITIF DE SOUTIEN ET D'ÉCOUTE POUR LES EXPERTS-COMPTABLES

Coronavirus Covid-19

Le Conseil supérieur et la CNCC ont mis en place, avec le concours d'« Amarok Assistance » et le soutien de la CAVEC, un dispositif de soutien gratuit et confidentiel pour les experts-comptables et les commissaires aux comptes qui rencontrent des difficultés tant professionnelles que personnelles.
L'objectif de la psychologue du travail qui répond à ce numéro est non seulement d'offrir une écoute bienveillante à son interlocuteur, mais aussi d'identifier le point de départ de ses difficultés et les éventuels blocages qui peuvent le maintenir dans une situation délicate.
Cette association connait bien l'institution et les problématiques des experts-comptables puisque le CRO Paris Ile-de-France avait déjà fait appel à elle.
Le numéro vert à composer est le 0 800 501 201. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h.

Cellule SOS Cabinets EC / CAC

Mon exercice

Coronavirus Covid-19 -

Gestion des cabinets

ACCÉDEZ À LA CELLULE SOS CABINETS EC / CAC

RÉOUVERTURE DES CABINETS – RECOMMANDATIONS DE L'ORDRE

Gestion des cabinets

Le déconfinement partiel, annoncé à compter du 11 mai prochain, doit permettre une reprise progressive de l'activité économique en respectant des règles sanitaires suffisamment strictes pour assurer la sécurité de tous, notamment celle de nos salariés. Le CSOEC vous fait part de **recommandations** prenant en compte le protocole national de déconfinement afin de vous accompagner dans la réouverture de vos cabinets et l'accueil de vos clients en cette période troublée.

RÉINVENTER SON MANAGEMENT : DES NOUVELLES FICHES SONT DISPONIBLES

Management - Gestion des cabinets

Pour faire face aux problématiques du management à distance, le Conseil supérieur propose une série de **fiches thématiques** pour aider les experts-comptables à transformer leur organisation.

Info partenaires - Info partenaires - Info partenaires

Webinaire : conseils d'experts pour le déconfinement

Jeudi 7 mai à 14h00, 4 experts de la comptabilité échangeront sur les défis que la profession comptable affronte actuellement et vous partageront leurs conseils pour anticiper au mieux la fin de la période fiscale.

Cliquez ici pour découvrir les invités

Cellule SOS Entreprises

Mon expertise

Coronavirus Covid-19 –
Mesures de soutien

ACCÉDEZ À LA CELLULE SOS ENTREPRISES

LE CONSEIL SUPÉRIEUR S'ASSOCIE À BPIFRANCE ET AUX RÉGIONS QUI LANCENT LA DISTRIBUTION DIGITALE DU « PRÊT REBOND »

Financement - Entreprise

Dans une **lettre adressée à la profession**, le Conseil supérieur annonce que le prêt rebond « full digital » est désormais disponible pour les TPE et PME installées en région Auvergne-Rhône Alpes et à partir du mardi 5 mai pour celles installées en Ile-de-France.

VERS UNE DÉFISCALISATION DES AIDES DU FONDS DE SOLIDARITÉ

Fiscal - Financement

Les aides accordées dans le cadre du fonds de solidarité seront exonérées d'impôt sur les bénéfices ainsi que de cotisations sociales. Ces aides seront exclues du chiffre d'affaires pour l'appréciation des seuils de régimes d'impositions (micro, simplifié…) et pour l'application de l'exonération des plus-values professionnelles des petites entreprises. **En savoir plus**

PASSAGE DES ARRÊTS DE TRAVAIL DÉROGATOIRES EN ACTVITÉ PARTIELLE AU 1er MAI 2020

Social - Mission sociale

À compter du 1er mai 2020, certains bénéficiaires d'arrêts de travail dérogatoires vont être placés sous le régime indemnitaire de l'activité partielle, ce qui implique pour l'employeur de procéder à des démarches spécifiques. **Lire la note**

FICHE MÉMO : QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DE L'ACTIVITÉ PARTIELLE EN PAIE ?

Social - Mission sociale

Consultez un **exemple de bulletin de paie** accompagné de sa fiche mémo illustrant la paie d'un salarié en activité partielle. L'exemple est établi selon les textes en vigueur au 01/04/2020.

DISPOSITIF D'AIDE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX ET DES STRUCTURES DE SOINS AMBULATOIRES

Profession libérale

Afin de garantir le bon fonctionnement du système de soins, **l'aide** vise à préserver la viabilité des professionnels de santé en leur permettant de couvrir leurs charges malgré la baisse de leur activité au cours de la période allant du 12 mars 2020 jusqu'à une date fixée par décret et au plus tard le 31 décembre 2020.

Webinaires

Mon institution

COVID-19 ET ENTREPRISES : COMMENT DÉJOUER LES PIÈGES DE L'ACTIVITÉ PARTIELLE ?

Social - Mission sociale

Aujourd'hui à 17H, Patrick Bordas participe au webinaire consacré aux difficultés posées par la mise en place de l'activité partielle, organisé par l'Opinion et l'AGEFI.

JE M'INSCRIS

WEBINAIRE DE LA REPRISE : COMMENT MAINTENIR LES FINANCES DE SON ENTREPRISE À FLOT ?

Financement - Entreprise

Le 29 avril, Charles-René Tandé a participé au webinaire consacré à la gestion de la trésorerie en temps de crise, organisé par l'Opinion et l'AGEFI.

VOIR LE REPLAY

LES EXPERTS-COMPTABLES EN PREMIÈRE LIGNE POUR SAUVER LES ENTREPRISES

Action publique - Expert-comptable - Gestion des cabinets

Charles-René Tandé a participé le 5 mai à un webinaire organisé par LexisNexis et le Club des Juristes. Il est revenu notamment sur l'implication du Conseil supérieur pour soutenir les experts-comptables tant techniquement que psychologiquement, sur la situation dans les cabinets mais aussi sur le rôle du Conseil supérieur auprès des pouvoirs publics.

VOIR LE REPLAY

WEBINAIRE DU 12 MAI - ASPECTS PRATIQUES DE L'ACTIVITÉ PARTIELLE

Social - Mission sociale

Face à l'ampleur de la crise sanitaire, le dispositif d'activité partielle a été modifié en profondeur pour améliorer l'indemnisation des salariés et simplifier la procédure.
Le Club social organise un webinaire ouvert à tous les experts-comptables consacré aux aspects pratiques de ce dispositif. L'objet du webinaire est de répondre aux questions pratiques auxquels les cabinets sont confrontés.
Ce webinaire sera animé par Alice Fages, directeur des études sociales et directeur d'Infodoc-experts, et Nathalie Le Mensec, chargée de mission.
Pour assister au webinaire, vous devez vous inscrire dès à présent **en cliquant ici** (Attention nombre de places limité).

L'Académie

Mon institution

COVID-19 : PREMIERS ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES À FIN AVRIL DE LA CRISE SANITAIRE

L'Académie

Dans le cadre des entretiens réalisés en période de confinement, Michel Ruimy, économiste et professeur à l'ESCP Europe nous liste **les premiers enseignements et perspectives** à fin avril de la crise sanitaire.
Retrouvez nos derniers entretiens sur **notre site de l'Académie**, sur **Twitter**, sur **Linkedin** et sur **Youtube**.

SIC édition spéciale

Mon institution

LES RÉGIONS MOBILISÉES AU SERVICE DE LA PROFESSION

Depuis le début de la crise sanitaire, les Conseils régionaux sont à pied d'œuvre pour vous soutenir vous, experts-comptables, dans l'exercice de vos missions. Newsletters, webinaires, classes virtuelles…Le Sic d'avril vous dit tout des actions mises en place par les instances qui vous représentent en région.
NB : le SIC ne sera pas imprimé, il est uniquement disponible en PDF interactif.

LIRE LE SIC

LAB

Mon exercice professionnel

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME : LA VIGILANCE RESTE DE MISE

Lutte anti-blanchiment

Attention, dans ce contexte particulier, les règles LBC-FT restent d'actualité.
En réponse à la crise actuelle et son impact sur la LBC-FT, le COLB attire l'attention sur l'ensemble des acteurs publics et privés qui doivent demeurer vigilants aux risques BC-FT tout en intégrant que les exigences en matière de LBC-FT n'ont pas

à entraver les mesures de relance économique prises par le Gouvernement. Nous sommes tous fortement affectés, à l'instar des autres assujettis à la LBC/FT, dans notre capacité à conduire des actions efficaces en matière de LBC-FT et à maintenir des exigences élevées en matière de vigilance, notamment à cause du télétravail, alors que la pandémie entraine l'émergence de nouveaux risques BC-FT avec un recours plus important à l'économie informelle. Dans ce contexte, chaque professionnel doit rester vigilant, conduire au mieux une approche par les risques LBC-FT liés au Covid-19 ainsi que se rapprocher et échanger avec le Comité LAB en cas de doute. A ce titre, nous vous rappelons que le respect des règles LBC-FT permet aux professionnels de se protéger.
Pour toute question relative à la LAB-FT, le Conseil Supérieur met à disposition un numéro vert permettant d'échanger avec un membre du Comité LAB sur un dossier.
N° Vert : 0800 008 616

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

SIC NEWSLETTER

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Pour vous abonner : cliquez ici pour vous identifier ou créer un comptexpert et gérez vos abonnements dans votre espace.